



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Aide à la création théâtrale indépendante et professionnelle dans le canton de Vaud pour la saison 2003/2004**

**Le canton de Vaud consacrera 600'000 francs à l'aide à la création théâtrale indépendante et professionnelle durant la saison 2003/2004. Huit compagnies bénéficieront de ce soutien, cinq sous forme de subventions ponctuelles et trois dans le cadre d'un " contrat de confiance " de trois ans.**

Face aux 29 projets de création théâtrale indépendante et professionnelle déposés pour la saison 2003/2004, la Commission vaudoise du théâtre a estimé judicieux de soutenir cinq créations de façon conséquente, pour leur permettre d'être réalisées dans de bonnes conditions. Elle a privilégié les compagnies démontrant une démarche de création novatrice et une prise de risques dans la réalisation, voire l'écriture, de spectacles abordant des thèmes d'une grande actualité.

Dans sa séance du 19 février 2003, le Conseil d'Etat a confirmé les choix de la Commission, proposant d'allouer les subventions suivantes :

110'000 francs au " Théâtre en Flammes ", à Lausanne, pour monter la pièce intitulée provisoirement " La fin des paysans " conçue et écrite par les membres de la compagnie (metteur en scène : Denis Maillefer) ;

70'000 francs au " Crochet à Nuages ", à Lausanne, pour monter les pièces " Rouge, noir et ignorants " et " La Furie des nantis " de l'auteur anglais Edward Bond (metteur en scène : Armand Deladoëy) ;

70'000 francs au " Collectif Nunc Théâtre ", à Lausanne, pour monter la pièce " La Controverse de Valladolid " de l'auteur français Jean-Claude Carrière (metteur en scène : Jo Boegli) ;

55'000 francs à la " Compagnie Marielle Pinsard ", à Lausanne, pour monter 10

épisodes intitulés " Chronique de la vie ordinaire suisse " écrits et mis en scène par Marielle Pinsard ;

55'000 francs à l' " Association T-âtre ", à Lausanne, pour monter les pièces " Balançoire " " Gzion " et " Felde ", écrites et mises en scène par Isabelle Bonillo et Hervé Blutsch

En outre, le Conseil d'Etat a approuvé le choix du nouveau bénéficiaire d'un des trois contrats de confiance de trois ans proposés par la Commission, à savoir la " Compagnie Un Air de Rien " ; il s'agit d'un collectif de quatre artistes lausannois. Hélène Cattin, Sandra Gaudin, Ben Merlin et Christian Scheidt mettent en commun leur talent de comédien, leur spécificité propre respectivement de mise en scène, d'écriture des textes, de sonorisation et de montage vidéo. Le Conseil d'Etat leur a octroyé une subvention de 80'000 francs, soit la 1ère tranche du contrat attribué pour 2003, 2004 et 2005.

Les " Compagnie Gianni Schneider " et " Compagnie Marin ", toutes deux à Lausanne, recevront cette année la 3ème et dernière tranche du contrat de confiance passé avec l'Etat en 2001.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 février 2003

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Mme Brigitte Waridel, présidente de la Commission vaudoise du théâtre, Chef du Service des affaires culturelles, 021 316 33 00 M. Henry Rosset, adjoint, Service des affaires culturelles, 021 316 33 03